



Un levier magique : la mutualisation !

Voici le levier qui résout tous les problèmes de recrutement d'AESH : la mutualisation !

Un-e nouvel-le élève arrive sur le PIAL et doit être accompagné-e 12 heures ? Aucun souci, on dégage la mutualisation. Le principe est simple : beaucoup d'élèves obtiennent de la MDPH une aide dite « mutualisée » c'est

à dire au nombre d'heures adaptables, et donc les services adaptent. On enlève aux uns pour donner aux autres et sur le papier chaque élève à un petit peu d'accompagnement. Heureusement, l'Éducation Nationale n'a pas d'obligation de résultat. Car soyons honnête, comment dans cette situation répondre aux besoins particuliers des élèves ? Comment peut-on espérer une continuité du parcours de formation de chacun et chacune ?